



LIGNES DIRECTRICES EN VIGUEUR RELATIVES AUX SOUTIENS MICE EN RÉPONSE AU COVID-19

Nous avons apporté les modifications temporaires suivantes aux lignes directrices en vigueur relatives aux soutiens MICE, dont l'objectif est d'inciter les décideurs à choisir l'Irlande pour accueillir leur prochain événement professionnel international:

- Un montant supplémentaire de 1000 € sera proposé pour prendre en charge les coûts d'une inspection virtuelle de site
- Augmentation du Fonds d'amélioration du programme à un forfait de 30 € par délégué international, à concurrence d'un maximum de 100 000 € par événement. *Les événements sportifs et culturels participatifs ne sont pas éligibles
- Des sanctions ne s'appliqueront que si l'événement réunit moins de 50% du nombre de délégués internationaux proposé dans la demande de financement.

MONTANTS DE FINANCEMENT DISPONIBLES

Soutien aux appels d'offres

- Meet in Ireland poursuit son soutien des coûts liés aux appels d'offres d'événements internationaux d'Associations. Les coûts engagés pour la réalisation d'un appel d'offres virtuel seront désormais également admissibles.

Financement de l'inspection de site

- Meet in Ireland poursuit son soutien des inspections de site. Les coûts encourus pour effectuer des inspections virtuelles de site seront désormais également éligibles. Une somme supplémentaire de 1000 € a été ajoutée pour prendre en charge les coûts de développement de l'activité virtuelle. Un soutien sera proposé pour une inspection virtuelle de site et pour une inspection de site en personne. Le financement de l'inspection virtuelle du site sera versé en fonction des coûts engagés et sur présentation de la demande, conformément à la lettre d'offre. Dans le formulaire de demande, veuillez indiquer l'année au cours de laquelle l'inspection de site virtuelle et l'inspection de site en personne doivent avoir lieu, si vous la connaissez. Le financement repose sur le nombre de délégués internationaux présents à l'événement. Les seuils d'inspection de site s'appliquent conformément au tableau ci-dessous.

Nombre de délégués internationaux	Montant accordé pour une inspection en personne (en €)	Montant accordé pour une inspection virtuelle (en €)
50 – 499	2000	1000
500 – 699	3000	1000
700 - 999	4000	1000
1,000 – 2,999	5000	1000
3000 et plus	6000	1000

Fonds d'amélioration du programme

- Un montant forfaitaire de 30 € par délégué international sera proposé pour améliorer le programme proposé, à concurrence d'un maximum de 100 000 € par événement.
- Des pénalités s'appliqueront si l'événement réunit moins de 50% des délégués internationaux proposés dans la demande de financement. Si les chiffres sont inférieurs à 50%, veuillez noter qu'un remboursement sera requis dans tous les cas où le montant total dû est inférieur au montant total payé.

Critères d'admissibilité

- Veuillez renseigner toutes vos demandes en ligne. Les demandes au format papier ne seront pas acceptées. Vous trouverez le formulaire de demande en ligne ici : <https://www.meetinireland.com/supports/financial-supports>
- Ce programme ne concerne que les demandes reçues entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2022 et est réservé aux nouveaux événements.
- Dans des circonstances exceptionnelles et sous réserve d'accord, la première tranche de 50% du financement de l'événement professionnel pourra être perçue un an avant la tenue de l'événement, à réception de la confirmation écrite du bénéficiaire indiquant que l'événement a été confirmé pour l'Irlande.
- Si le candidat est une université, une Agence réceptive, un Bureau des congrès ou Bureau des congrès principal, le Candidat doit informer l'Association/le Client par écrit que Meet in Ireland apporte ce soutien pour aider à remporter l'événement et s'engage à déduire le montant accordé conformément à la lettre d'offre de l'Association/Client de sa facture définitive.
- Les logos Fáilte Ireland et Meet in Ireland doivent figurer sur le site Web de l'événement et sur tout matériel promotionnel relatif à l'événement.
- L'événement doit comprendre un séjour minimum de 2 nuits pour tous les Délégués internationaux.
- L'événement doit réunir un minimum de 50 délégués internationaux pour une Réunion d'entreprise ou d'Incentive ou 100 délégués internationaux pour une Association ou un Événement, ou la valeur économique des prestations terrestres doit être supérieure à 75,000 €.
- Veuillez présenter les demandes de soutien au moins 6 mois avant l'événement pour les Associations, Conférences et événements et 2 mois à l'avance pour les Réunions d'entreprise ou d'Incentive.
- Lors de la demande de financement, le statut des Réunions d'entreprise ou d'Incentive doit correspondre à l'étape « en cours ».

POUR NOUS CONTACTER

Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à nous contacter

info@meetinireland.com

ou au numéro de téléphone

+353 1 884 7152